

Agir ensemble

Pour un

Nord solidaire

ELECTIONS
DÉPARTEMENTALES
22 ET 29 MARS 2015

**Projet de la
Majorité Départementale
« 2015-2021 »**

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

www.departementales59.fr

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES 22 ET 29 MARS 2015

Projet de la Majorité Départementale « 2015-2021 »

111 ENGAGEMENTS POUR FAIRE GAGNER LE NORD

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Les 22 et 29 mars prochains, vous êtes appelés à choisir un binôme composé d'une femme et d'un homme pour vous représenter au sein du Conseil Départemental du Nord.

Depuis 2011, la Majorité départementale se mobilise pour bâtir un Nord solidaire et innovant, soucieux du développement de son territoire sur le plan social et économique et, plus que jamais, attaché aux valeurs fondamentales de la République.

Le Nord pour lequel nous agissons est celui qui fait le choix de sa jeunesse, comme en témoigne le Projet Educatif Global Départemental mis en place en 2012 offrant aux collèges nordistes des moyens pédagogiques supplémentaires pour la réussite de tous les élèves.

Le Nord pour lequel nous agissons est une collectivité moderne dotée de services publics départementaux efficaces avec, en exemple, la Maison Départementale des Personnes Handicapées qui a bénéficié d'un grand plan de rénovation pour accélérer les procédures.

Le Nord que nous voulons est celui de l'équité territoriale en vue d'assurer à tous les Nordistes des conditions égales d'accès aux biens et aux services d'intérêt général, qu'il s'agisse de transport, de l'accès aux services sociaux, à l'éducation, au sport ou encore à la culture. Cela passe également par un soutien réaffirmé aux communes dans le but d'améliorer le cadre de vie de tous : 40 millions d'euros viennent d'être votés pour soutenir les projets locaux dès le 1er trimestre 2015.

Le Nord que nous construisons agit pour tous et auprès de tous ceux qui connaissent des difficultés passagères, accidents de la vie ou ayant le besoin d'un soutien plus durable, ou bien encore d'un coup de pouce. C'est ce que nous faisons à travers notre politique de l'aide sociale à l'enfance ou bien dans le domaine de l'insertion.

Enfin, le Nord que nous construisons fait le pari de la concertation et de la participation citoyenne. Il implique les habitants de notre Département dans la définition des politiques publiques, reconnaissant ainsi pleinement leur légitimité à prendre part à des décisions qui les concernent au premier plan. C'est le rôle par exemple des Ateliers Citoyens Départementaux ou encore des Conseils Cantonaux de Concertation. Rapprocher les citoyens de l'action publique, c'est aussi innover en faveur de l'action démocratique !

Grâce à nous, et grâce à vous, le Nord est une collectivité économe et responsable : durant le mandat, nos engagements ont été tenus sans augmenter le taux d'imposition, demeuré stable en 2015, pour la sixième année consécutive !

Aujourd'hui, nous vous proposons de mettre en œuvre une nouvelle étape du projet départemental. Avec les candidats de la Majorité départementale, nous voulons continuer à construire un Nord solidaire et volontaire.

Solidaire car notre Département doit favoriser le vivre ensemble et l'intégration de tous, avec nos différences !

Volontaire car le Nord doit demeurer le premier investisseur public régional au service de l'emploi. Un million d'euros investi permet la création ou le maintien de 10 emplois locaux non délocalisables. C'est pourquoi nous continuerons d'investir durant le prochain mandat dans les grands projets structurants comme le Canal Seine Nord qui va permettre à court terme la création de plus de 10 000 emplois !

« Avec l'ensemble des candidats de la Majorité départementale, continuons ensemble pour faire gagner le Nord ! »



Didier MANIER
Président du Conseil général du Nord

SOMMAIRE

VIVRE ENSEMBLE	P. 6 à 12
1 ENFANCE	P. 6
2 ÉDUCATION	P. 6-7
3 JEUNESSE	P. 7-8
4 BIEN VIEILLIR	P. 8
5 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	P. 9
6 SOLIDARITÉ ACTIVES ET INSERTION	P. 9-10
7 LOGEMENT	P. 10-11
8 SANTÉ	P. 11
9 PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	P. 11-12
RÉUSSIR ENSEMBLE	P. 13 à 18
1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS	P. 13-14
2 AGRICULTURE	P. 14
3 DÉVELOPPEMENT DURABLE	P. 14-15
4 MOBILITÉS	P. 15
5 CULTURE	P. 16
6 SPORT	P. 17
7 TOURISME	P. 17-18
INNOVER ENSEMBLE	P. 19 à 23
1 DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET CITOYENNETÉ	P. 19-20
2 ÉVALUATION DES POLITIQUES ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC	P. 20
3 DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	P. 21
4 NOUVELLE GOUVERNANCE	P. 21-22

VIVRE ENSEMBLE

Notre devoir de solidarité s'inscrit dans le droit fil des valeurs républicaines.

Cette solidarité vise à donner à chaque citoyen la chance de se réaliser dignement dans la vie et en pouvant faire des choix librement. L'action publique menée par le Département contribue à la réalisation d'une société plus harmonieuse, plus juste et plus démocratique qui mène à plus d'autonomie pour chacun. Nous sommes engagés dans une lutte contre toutes les fractures : sociale, spatiale, énergétique, numérique, dans un esprit de non-discrimination et d'accès aux mêmes droits pour tous.

C'est en faisant respecter ces valeurs dans un esprit de droits et de devoirs pour chacun que nous renforçons chaque jour l'intérêt général qui nous permet de bien vivre ensemble.

1 ENFANCE

L'enfance, c'est le temps de l'apprentissage et de la construction. Le Département y participe activement en organisant la protection maternelle et infantile proposant des consultations et des visites de puéricultrices à domicile pour le bien être et la santé de l'enfant. Mais dans certaines familles en difficulté, cela peut aussi être le temps de l'épreuve. Avec ses compétences d'aide sociale à l'enfance, le Département accompagne les familles qui en ont besoin pour que les enfants du Nord, s'ils ne naissent pas tous avec les mêmes chances, soient protégés et puissent s'épanouir.

NOS ENGAGEMENTS

- ✔ Faire évoluer nos actions en direction de la protection de l'enfance afin de coordonner plus efficacement l'ensemble des dispositifs d'aide et de soutien et contribuer ainsi à diminuer le nombre d'enfants placés en structures.
- ✔ Soutenir et aider au développement des associations de crèches parentales pour répondre aux besoins des familles
- ✔ Développer des places de psychiatrie et pédopsychiatrie en lien avec l'Agence Régionale de Santé.
- ✔ Établir des passerelles entre l'adoption et la protection de l'enfance.
- ✔ Créer un dispositif de solidarité internationale pour répondre à la situation des roms et des Mineurs Isolés Étrangers.

2 ÉDUCATION

Au collège, on n'est pas encore adulte mais on prépare l'avenir. Pour aider les jeunes Nordistes à l'envisager avec sérénité, le Département procède depuis des années à d'importantes rénovations et reconstructions pour leur offrir, ainsi qu'aux enseignants et personnels, des conditions d'apprentissage optimales.

NOS ENGAGEMENTS

- ✔ Acheter la rénovation de l'ensemble des collèges et réorienter l'investissement de la collectivité sur l'entretien du parc des 201 collèges publics afin de maintenir en bon état le patrimoine départemental.

- ✔ Généraliser le Projet Éducatif Global Départemental à l'ensemble des collèges d'ici 2017. 124 établissements nordistes bénéficient pour l'instant du dispositif qui propose des moyens pédagogiques supplémentaires et des méthodes issues de l'éducation populaire afin de permettre à chaque jeune de réussir, de se responsabiliser et de se conduire en citoyen.
- ✔ Poursuivre le déploiement du collège numérique et développer l'aide au devoir avec la création d'une plateforme en ligne disposant de ressources pédagogiques adaptées aux matières enseignées au collège.
- ✔ Mise en œuvre de l'assiette durable dans l'ensemble des collèges nordistes afin de proposer une restauration collective équilibrée et de qualité.
- ✔ Continuer à garantir l'accès du plus grand nombre à la cantine grâce à la prise en compte du quotient familial pour les tarifs des repas au collège.
- ✔ Réaliser, en lien avec le Conseil Départemental des Jeunes, un guide de la solidarité, destiné aux collèges, lycées et universités, afin de faire connaître les politiques de solidarité et promouvoir l'engagement citoyen des jeunes.

3 JEUNESSE

Le Nord est le département le plus jeune de France. Afin de soutenir, responsabiliser et valoriser les 11 à 25 ans qui sont au nombre de 600 000, la majorité départementale développe une politique jeunesse volontariste depuis le berceau jusqu'aux premiers pas dans la vie d'adulte. Aide aux séjours, soutien aux projets culturels et sportifs, actions citoyennes, Pass'sport ou chèque jeunes en Nord, le Département mobilise des moyens importants pour favoriser les loisirs et l'activité de la jeunesse. Fortement confronté à la précarisation des jeunes, le Département du Nord s'engage également pour leur autonomie sociale et professionnelle. Près de 7 000 jeunes ont ainsi pu bénéficier d'une aide individuelle en 2013. Il s'agit aujourd'hui de continuer à renforcer la politique jeunesse en agissant sur tous les leviers.

NOS ENGAGEMENTS

- ✔ En partenariat avec le réseau des Missions locales, mettre en œuvre la Garantie jeunes, dispositif « donnant-donnant » qui octroie une allocation aux 18-25 ans en grande précarité en échange de leur engagement dans le cadre d'un parcours intensif d'accès à l'emploi et à la formation.
- ✔ Par le biais d'atelier participatif avec les jeunes eux-mêmes, écrire une nouvelle politique jeunesse qui intègre, dans un souci d'efficacité et de cohérence, l'ensemble des nouveaux dispositifs proposés par l'Etat et les autres partenaires.
- ✔ Soutenir le Plan Campus en accompagnant l'Office départemental Partenord Habitat dans la construction de 1 000 logements étudiants afin de faciliter l'accès à l'enseignement supérieur au plus grand nombre.
- ✔ Améliorer l'accompagnement vers l'autonomie les jeunes majeurs sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance en optimisant l'articulation entre notre politique de protection de l'enfance et notre politique d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.
- ✔ Soutenir les Écoles de la deuxième chance pour lutter contre l'exclusion des jeunes sans qualification (les décrocheurs scolaires sont 10 000 dans l'académie).





- Engager le Département dans le dispositif du Service Civique qui constitue un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et indemnisé 572 € net par mois. 100 Services Civiques seront ouverts chaque année dans les domaines de l'éducation, du bien vieillir, du handicap et de l'insertion.
- Poursuivre la valorisation de l'apprentissage en facilitant l'intégration des jeunes au sein des services départementaux. Au total, 300 apprentis auront été accueillis dans les services départementaux entre 2011 et 2014 dont 10 % d'apprentis en situation de handicap.
- Maintenir notre objectif de recruter 300 Emplois d'Avenir (100 dans les services départementaux et 200 dans les établissements médico-sociaux). Les Emplois d'Avenir visent à améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes de 16 à 25 ans, peu ou pas qualifiés, confrontés à des difficultés particulières d'accès à l'emploi qu'il s'agisse d'un premier emploi ou d'un emploi stable.

4 BIEN VIEILLIR

L'avancée en âge ne doit pas être synonyme d'isolement et d'exclusion. C'est pourquoi le Département du Nord développe une approche du « bien vieillir » profondément retravaillée, enrichie de la contribution des Nordistes lors des Ateliers citoyens de 2014. Elle se fonde sur la possibilité de pouvoir rester à domicile quand cela est possible, sur le soutien aux aidants, ainsi que sur un travail partenarial et un suivi attentif des services et structures d'accueil et d'hébergement.

NOS ENGAGEMENTS

- Consolider le secteur de l'aide à domicile dans le prolongement du plan ambitieux adopté par l'Assemblée départementale fin 2014 qui prévoit de travailler sur la tarification, l'organisation, la qualité des services et la gouvernance. En 2015, l'effort du Département est de 800 000 €.
- Ramener le seuil d'accès à l'Allocation d'Adaptation du Logement, actuellement fixé à 70 ans, à 65 ans pour accompagner le maintien à domicile.
- Renforcer les Pôles autonomie sur les territoires afin de les rendre plus proche des professionnels, des personnes âgées et de leur famille.
- Mettre en place un portail usager facilitant l'accès au droit et à l'information des personnes âgées et de leurs aidants.
- Accompagner les partenaires et les professionnels afin d'améliorer la coordination entre les services aux personnes âgées, Pôles autonomie, Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC), Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades d'Alzheimer (MAIA)...
- Développer, avec les bailleurs sociaux, une Charte de l'habitat adaptée qui tienne compte des problématiques d'accessibilité, d'adaptabilité et d'ergonomie. Celle-ci inviterait à un recensement, par les bailleurs, de logements « bleus » adaptés aux Personnes Agées.
- Aider à la mise en relation de personnes âgées souhaitant habiter ensemble (colocation) en créant à l'échelle départementale une bourse du logement commun.
- Promouvoir des modes d'accueil alternatifs pour les Personnes âgées (foyer logement, accueil de jour, accueil temporaire, etc.) en ciblant le soutien à l'investissement afin d'accompagner et de soulager les aidants.
- Adhérer au réseau « villes et communautés amies des aînés », animé par l'Organisation Mondiale de la Santé.

5 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi sur l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap a accentué le rôle des départements en matière de solidarité et incité à l'ouverture d'un guichet unique pour l'ensemble des prestations liées au handicap. Chargé de développer la politique départementale en faveur des personnes handicapées, le Département du Nord exerce la tutelle administrative et financière de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

NOS ENGAGEMENTS

- Poursuivre une politique d'exemplarité pour l'accueil et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap dans les organismes associés afin d'atteindre le seuil légal d'emploi de 6 %. De 2011 à 2015, le Département est passé de 4 % à 6,3 % de taux d'emploi, alors que la fonction publique territoriale (5,9 %) et toutes les fonctions publiques confondues (4,9 %) peinent à atteindre ce seuil.
- Poursuivre la modernisation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) engagée en 2011 pour offrir un service de qualité et de proximité aux usagers.
- Avec l'État, nous expérimenterons la simplification des normes et des procédures pour aller vers un service rendu plus réactif.
- Amplifier la coordination entre les Pôles autonomie départementaux et les secteurs de la MDPH, pour agir au plus près des personnes en situation de handicap.
- Promouvoir l'autonomie en généralisant et en développant de nouveaux modes de prise en charge : résidences services, habitats partagés, allers-retours favorisés entre le domicile et l'institution. Les places en structures plus spécialisées seront ainsi disponibles pour les personnes les plus dépendantes, nécessitant une prise en charge plus importante et/ou dont les familles ne sont plus présentes.
- Favoriser le dépistage précoce de l'autisme et des troubles autistiques, en synergie avec l'Agence Régionale de Santé, le Département du Pas-de-Calais et le Centre Ressource Autisme.
- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap à la société dès le plus jeune âge, dans les activités de loisirs, dans les centres sociaux... pour des modes de garde et de loisirs inclusifs, où personnes valides et personnes handicapées partagent des lieux et des activités identiques. Dès le plus jeune âge les enfants valides et non-valides apprendront à se connaître, se respecter et ainsi favoriser une société mixte.
- Avec les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), renforcer l'accessibilité des lieux publics départementaux et des transports.

6 SOLIDARITÉS ACTIVES ET INSERTION

Le développement du phénomène de la pauvreté et de l'exclusion sociale qui s'accompagne en général de carences dans les domaines de l'éducation, de la santé et du logement appelle à une grande mobilisation des acteurs qui doivent unir leurs forces et leurs compétences pour une approche territorialisée, partenariale et innovante afin de construire un environnement favorable au retour à l'emploi.

NOS ENGAGEMENTS

- La lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté devra mieux concilier la protection des personnes et l'accompagnement actif à la recherche d'une activité ou d'un emploi. ...



- Renforcer l'action départementale d'accompagnement social par une politique d'insertion professionnelle, en lien avec les acteurs économiques, les branches professionnelles, les organismes consulaires et le Service Public de l'Emploi. Créer les conditions pour que les acteurs de l'insertion et du monde économique proposent des emplois pour les personnes allocataires du RSA.
- Généraliser les clauses sociales d'insertion, y compris dans les structures associées, et développer une politique d'achats responsables. En 2014, grâce aux chantiers départementaux, ce sont 120 000 heures d'insertion au profit de 300 bénéficiaires qui ont pu être réalisés.
- Faciliter l'émergence des nouvelles économies et des nouveaux modèles de croissance, avec le développement du microcrédit professionnel qui favorise la création ou la reprise d'entreprises par les personnes allocataires du RSA ou jeunes de moins de 26 ans. Cela passe également par le soutien à l'économie sociale et solidaire, l'aide au développement de coopératives, les actions liées à la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et la Troisième Révolution Industrielle.
- Consolider la politique d'insertion par la culture.

7 LOGEMENT

Pour de trop nombreuses personnes, le logement est un problème, souvent pour des raisons financières. Qu'il s'agisse de trouver un premier logement ou un logement plus adapté à la composition familiale, à un handicap ou au vieillissement. Dans le Nord, 87 400 demandes de logements sociaux sont en attente de satisfaction.

C'est pourquoi le Département a adopté fin 2014 le Plan départemental de l'Habitat notamment pour accompagner les collectivités locales en fonction des besoins et dans une logique de solidarité avec les publics prioritaires et d'équité entre les territoires. Cette politique continuera de s'appuyer sur Partenord Habitat, l'Office départemental, auprès de qui nous nous engageons pour plus de 16 millions d'euros avec trois objectifs principaux : construire davantage de logements, développer la fluidité du parcours résidentiel notamment pour les personnes les plus fragiles en terme de ressources financières et améliorer la qualité du parc immobilier, en luttant principalement contre la fracture énergétique.

NOS ENGAGEMENTS

- Soutenir la production de logements sociaux en portant l'augmentation de la production globale de 450 en moyenne aujourd'hui à 600 logements nouveaux par an.
- Encourager la construction de logements sociaux en mettant à disposition du foncier départemental et en soutenant les opérations de construction par des garanties d'emprunts départementales.
- À travers l'innovation, le Département s'engage à proposer des prestations et des produits adaptés aux besoins des populations en respectant leur singularité (jeunes, étudiants, personnes âgées ou personnes à mobilité réduite) et leur milieu (rural/urbain). D'autre part, c'est en innovant que le Département va ralentir le phénomène d'exode rural et créer les conditions de maintien des populations, et en particulier des jeunes.

- Créer un Observatoire qui sera conçu comme un outil de connaissance et d'aide à la décision pour les élus locaux et leurs services en matière d'habitat. Il constituera un relais vers les observatoires locaux. Il permettra d'animer une démarche de réflexion sur la thématique habitat avec l'ensemble des partenaires.
- Réformer le Fonds Solidarité Logement par une gestion plus efficace et une participation accrue des contributeurs et en particulier des fournisseurs d'énergies.

8 SANTÉ

La santé est notre bien le plus précieux et en temps de crise, souvent le plus coûteux. Trop de Nordistes renoncent à se soigner et faute de moyens et de suivi, la médecine d'urgence finalement plus coûteuse prend une place de plus en plus importante dans notre société.

NOS ENGAGEMENTS

- Renforcer les actions de la politique de planification familiale en améliorant l'accessibilité aux centres de planifications et en augmentant le nombre d'associations partenaires faisant des actions collectives d'éducation à la vie affective et familiale.
- Développer les coopérations entre les partenaires du Département dans les domaines du sport et de la culture avec ceux de la santé afin de permettre de mieux lutter contre certaines pathologies et d'améliorer la prévention.
- Lutter contre la désertification médicale avec un accès aux soins difficile pour les habitants de certains territoires. Face à cette réalité, mais aussi face à la réalité de jeunes médecins qui souhaitent pratiquer la médecine autrement, il nous semble essentiel de développer des pratiques médicales collectives, notamment mais pas uniquement, en milieu rural. Notre action se concentre donc sur la diffusion de bourses aux étudiants en médecine qui feront leur stage dans certains territoires mais aussi dans les domaines des actions de prévention initiées par les maisons pluridisciplinaires de santé implantées dans le département.
- Maintenir les missions de prévention et de dépistage pour un accès équitable aux soins, à travers des activités conventionnées avec l'Etat : consultations de dépistage anonyme et gratuit du VIH et consultations d'information, de diagnostic et de dépistage anonyme des infections sexuellement transmissibles qui ont permis en 2012 de réaliser 29 238 consultations médicales et 41 411 tests de dépistage. 562 personnes ont pu être traitées au cours de la consultation.

9 PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Pour que les valeurs de la République soient acceptées, elles doivent être effectives. Or, les situations de discrimination sont encore trop souvent nombreuses en raison du sexe, de l'origine, de l'âge ou d'autres facteurs de rejet que nous ne devons pas tolérer. Le Département, fort de ses compétences sociales et de solidarité, a décidé de faire de la promotion de l'égalité le thème de ses Ateliers citoyens en 2015.





Parce que la lutte contre les discriminations est complexe et sensible, l'égalité doit être une valeur partagée. Les êtres humains sont par essence différents et de cette différence naît la richesse. Une société plus juste est aussi une société plus prospère.

En tant qu'employeur, il s'agit de changer notre regard pour faire évoluer nos pratiques. Nous voulons faire de l'institution départementale une collectivité exemplaire garantissant à ses agents les valeurs de respect, d'ouverture et de tolérance qui guident notre action politique. Notre démarche est également tournée vers nos partenaires avec qui nous voulons construire de nouvelles pratiques de travail et d'échanges, pour que leurs projets s'inscrivent dans cette priorité.

NOS ENGAGEMENTS

- ✔ Construire un plan d'action départemental pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations en 2015 grâce aux Ateliers Citoyens Départementaux et à une démarche participative interne à la collectivité.
- ✔ Évaluer toutes les politiques départementales au regard des droits fondamentaux (en lien avec les droits culturels). Les droits culturels permettent d'exercer réellement les autres droits humains : pas de liberté d'expression sans capacité d'expression ; pas de liberté de penser sans capacité de se forger un jugement critique sur le monde et la société...
- ✔ Présenter un rapport annuel en Assemblée sur l'état des inégalités dans le Nord, en partenariat avec les autres grandes collectivités, les services de l'État et le Défenseur des Droits.
- ✔ Face aux chiffres accablants sur les violences envers les femmes et les enfants, nous amplifierons notre action avec l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes que nous avons créé pour lutter contre ce fléau en partenariat avec tous les acteurs.

RÉUSSIR ENSEMBLE

Le Nord, reste une grande terre de passage, de brassage et de travail. La crise nous oblige à repenser nos priorités et nos investissements pour nous concentrer sur les projets d'avenir pour nos territoires. Des projets qui se doivent d'être compatibles avec l'agriculture, un de nos atouts, tout en respectant l'environnement dont nous sommes les garants pour notre santé et les générations à venir.

Le Nord est aussi connu et réputé pour sa solidarité, son sens de l'accueil et de la fête. Cette renommée qui passe par le sport, la culture, le tissu associatif dense, nous en sommes fiers et voulons la faire vivre et la faire connaître au plus grand nombre. En somme, nous disposons de tous les atouts pour réussir ensemble.

1 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Le Département s'est engagé résolument dans une politique de soutien aux grands projets structurants. Le Canal Seine Nord Europe, le Très Haut Débit pour tous les Nordistes, le doublement du métro de la Métropole Européenne de Lille (MEL), l'aménagement de l'ancienne base aérienne 103 de Cambrai Epinoy, constituent autant de projets qui témoignent de l'engagement de notre collectivité pour donner au Nord les atouts nécessaires à son développement économique. Ces grands projets structurants contribuent à renforcer la place du Nord au sein de l'Europe, et de la région, et à offrir les possibilités d'un développement technologique, social et culturel, équitable. Le Département investira près de 750 millions d'euros pour leur réalisation. Investissement sur l'avenir, ils seront créateurs de richesses pour l'économie locale et d'emplois non délocalisables.

Aux côtés de celles et ceux qui sont en recherche d'emploi et des entreprises, nous nous mobiliserons pour maintenir et développer des activités économiques et industrielles sur leur territoire.

NOS ENGAGEMENTS

- ✔ Maintenir un haut niveau d'investissement public afin de soutenir l'activité économique et le secteur du BTP. Notre volonté est claire, participer à la création de cercles vertueux de la croissance économique au service du progrès humain. À titre d'illustration, le soutien de 16,5 millions d'euros du Département du Nord au bailleur Partenord Habitat permettra par un effet de levier de générer près de 166 millions d'euros d'investissement sur 3 ans dans le secteur du logement.
- ✔ Mise en œuvre des Grands Projets Structurants : le Très Haut Débit, le Canal Seine-Nord-Europe, la reconversion de la Base Aérienne 103, le développement du Port de Gravelines, le doublement du métro de la métropole lilloise, la ligne de Car Haut niveau de service sur l'A23, la réalisation du contournement Sud-Est de Lille, la route transfrontalière du Hainaut Maubeuge-Charleroi et Maubeuge-Paris, le contournement nord de Valenciennes et le contournement du Cateau-Cambrésis.





- En partenariat avec les intercommunalités, développer l'offre du réseau des Ruches d'entreprises pour la rendre accessible à un plus grand nombre de créateurs d'entreprises. Réel outil de développement économique au service des territoires, les Ruches d'entreprises permettent de répondre de manière efficiente aux créateurs d'entreprises au moyen d'une offre de services qui permet l'accompagnement du chef d'entreprise et la mise en relation avec les partenaires et les ressources adaptées à son projet. Aujourd'hui, le bilan est positif avec 10 ruches réparties sur l'ensemble du Nord et 2 200 emplois créés.
- Dans le cadre d'un « Grand pacte de développement économique et social » avec les entreprises et organisations (CCI/CMA/Syndicats...) : nous définirons notre programme pluriannuel d'investissements publics pour donner de la lisibilité sur les marchés publics avec en contrepartie des clauses d'insertions ambitieuses pour favoriser l'insertion des allocataires du RSA et des jeunes non diplômés.
- Contribuer à la mise en œuvre des grands projets et favoriser l'accès aux emplois, via notamment des formations adaptées en lien avec la Région.
- Créer une cellule opérationnelle spécifique avec pour objectif prioritaire l'accès à l'emploi des allocataires du RSA et de jeunes non diplômés.
- Fournir un soutien spécifique aux entreprises innovantes, notamment celles du secteur des nouvelles technologies, par le biais des incubateurs et des Ruches d'entreprises.

2 AGRICULTURE

Le Nord est une terre d'agriculture ; celle-ci est présente dans 62% du territoire départemental, elle est un acteur économique majeur, une composante du développement de nos paysages. La majorité départementale soutient une agriculture compétitive, solidaire et respectueuse de l'environnement. Nous poursuivons notre action pour le développement des circuits alimentaires de proximité, pour le développement de l'élevage, le développement de la filière biologique.

NOS ENGAGEMENTS

- Dans l'ensemble de nos territoires, la qualité de notre alimentation quotidienne est un enjeu qui nécessite plus de contrôle et de lisibilité. Nous proposons de créer un réseau pour une Alimentation Locale Innovante et Solidaire profitant aux collectivités, aux structures de restauration collective et aux producteurs, tout au long de la chaîne alimentaire, de la production à la gestion des déchets.
- Étendre l'assiette durable aux établissements médico-sociaux qui se trouvent sur le même secteur que les collèges qui la pratiquent déjà afin de profiter au maximum des possibilités de nos partenaires dans les territoires.
- Au-delà de l'engagement profond du Département dans l'agriculture et l'élevage en zones rurales, soutenir une agriculture péri-urbaine de qualité qui permette la mise en œuvre de circuits courts dans les villes et améliore la biodiversité.

3 DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable n'est pas une préoccupation nouvelle, mais il doit être constamment renforcé. Le Département intensifiera ses efforts pour généraliser la réhabilitation énergétique de son patrimoine et des logements des particuliers. Face aux risques écologiques, nous faisons de la question « durable » une priorité du quotidien que nous intégrons de manière transversale dans l'ensemble de nos politiques publiques.

- Poursuivre la mise en œuvre de l'Agenda 21 Départemental en faisant de la question « durable » une priorité quotidienne prise en compte de manière transversale dans toutes nos politiques. A titre illustratif, le Département a engagé un plan de maîtrise de l'énergie dans l'ensemble des collèges pour suivre à distance les consommations énergétiques et développer le concept de route durable.
- Afin d'améliorer encore les chemins de randonnée à vélo dans le Département et d'améliorer la biodiversité dans le territoire dense du Nord, développer une politique des Vélosroutes et Voies vertes

4 MOBILITÉS

Parce que la mobilité est un enjeu majeur du quotidien, le Département a élaboré un Schéma Mobilité Liberté 2030. Fruit d'une large concertation avec les Nordistes et enrichi par un appel à projets auprès des principaux acteurs de la mobilité, ce Schéma établit un diagnostic et trace des perspectives destinées à améliorer la liberté de déplacement de chacun d'entre nous. Nous avons ainsi développé une politique de transport innovante favorisant les modes de déplacement doux : aires de covoiturage, pistes cyclables, plateforme multimodales, expérimentation de voies autoroutières réservées aux bus...

Nous devons poursuivre en ce sens afin de résoudre la question de la mobilité, offrir des moyens à chacun pour se déplacer aisément, pour rejoindre son lieu de travail, son école, pratiquer des activités culturelles, sportives. C'est un facteur essentiel pour le développement équitable de nos territoires, pour lutter contre l'enclavement, mais aussi contribuer à la préservation de notre environnement en promouvant des modes de déplacement doux.

NOS ENGAGEMENTS

- Favoriser l'intermodalité et les connexions entre tous les modes de transport en encourageant la montée en puissance du Syndicat Mixte Intermodal Régional des Transports (SMIRT) et la construction d'une Centrale Mobilité. À terme, nous soutenons l'idée d'un titre unique de transports ; la carte Pass Pass en constitue les prémices.
- Maintenir la gratuité des transports pour le trajet quotidien des collégiens.
- Maintenir une offre tarifaire attractive sur le réseau Arc en Ciel et notamment pour les moins de 26 ans et les publics en difficulté car la mobilité est déterminante dans la recherche d'emploi.
- Poursuivre le soutien à la construction des Pôles multimodaux et des Centres d'échanges qui permettent une meilleure connexion entre les modes de transports.
- Encourager la création des aires de covoiturage et promouvoir les modes de déplacement doux (sécurisation des axes cyclables, développement du V'Nord en lien avec le réseau Arc en Ciel...).
- Développer les lignes à Haut Niveau de Service sur le réseau de car interurbain Arc en Ciel.
- Généraliser la Route durable avec comme principes : la concertation, le respect de l'environnement et de la biodiversité, l'exemplarité des chantiers et la préservation du cadre de vie des riverains.

5 CULTURE

Dans un contexte économique difficile, il est tentant pour de nombreuses collectivités de se concentrer sur leurs missions prioritaires en considérant que la culture n'en fait pas partie. Ce n'est pas l'avis du Département du Nord. La culture est un vecteur irremplaçable de dialogue, de découverte des autres, d'enrichissement humain. Les moyens de fonctionnement accordés depuis 2011 aux acteurs culturels seront confortés. Ils s'inscriront dans les Contrats de territoire de manière à soutenir les projets s'inscrivant dans une logique de développement. Musées, médiathèques, associations doivent avoir les moyens d'accueillir tous les Nordistes.

NOS ENGAGEMENTS

- Conforter les moyens de fonctionnement accordés depuis 2011 aux acteurs culturels et les inscrire dans une logique de développement du territoire.
- Organiser des Conférences territoriales de la Culture associant les différents niveaux de collectivités, pour un accompagnement concerté des acteurs culturels, et les élargir ponctuellement aux forces vives.
- Inscrire la démarche des droits culturels en fil rouge d'une nouvelle politique culturelle départementale co-construite avec les citoyens. Les principaux droits culturels sont le droit à l'éducation, à l'information, aux savoirs, le droit de choisir et de voir respectées sa propre identité culturelle, ses propres références et croyances culturelles, culturelles, politiques...
- Faire de la lecture publique un moyen privilégié de lutte contre l'illettrisme. Cela passera notamment par l'accompagnement des projets de construction et de réhabilitation de médiathèques.
- Créer un Établissement Public de Coopération Culturelle, permettant la mise en réseau des équipements culturels départementaux, leur rapprochement avec ceux de la nouvelle grande Région et le renforcement de leur rôle dans le développement économique et touristique des territoires.
- Engager une recherche de mécénat pour mener les grands projets culturels en se dotant en interne des qualifications nécessaires pour atteindre ces objectifs. Il s'agira pour le Département, de s'ouvrir davantage aux entreprises mécènes, sans renoncer aux valeurs qui guident l'action de la collectivité. Notre objectif est de consolider l'ancrage territorial de nos équipements culturels et de construire une culture collective du mécénat au sein de l'institution départementale.
- Accompagner des projets de restauration et de valorisation du patrimoine historique et remarquable.
- L'activité de nos équipements culturels départementaux (obtention du label Tourisme et handicap pour le Musée de Flandre et le Forum antique de Bavay).
- Les équipements culturels départementaux sont des institutions culturelles incontournables de notre département. Grâce à la politique volontariste et solidaire voulue par le Département, ils proposent une offre culturelle de qualité à tous les publics, quelle que soit sa situation sociale, économique, géographique... Ils sont particulièrement attentifs à la sensibilisation des plus jeunes à l'art et à la culture.

6 SPORT

Si le sport peut être considéré comme une école de la vie, il est surtout un vecteur important pour l'apprentissage des règles, l'esprit d'équipe et la cohésion sociale. Il est aussi un moyen de se dépasser ou tout simplement de s'épanouir. Le Département du Nord soutient donc pleinement les associations sportives et tout particulièrement celles qui permettent aux collégiens de s'adonner régulièrement à une activité. Nous veillons également à ce que notre aide accompagne toutes les actions sportives en milieu rural, au plus près des Nordistes. Et comme le sport, c'est aussi l'exemplarité, nous soutenons 12 clubs qui représentent l'excellence sportive.

NOS ENGAGEMENTS

- Réformer en profondeur les aides à l'investissement pour la construction ou la réhabilitation des équipements sportifs afin d'optimiser l'utilisation des équipements et d'en faire des leviers pour le dynamisme du territoire.
- Optimiser l'utilisation des équipements sportifs rattachés aux collèges en les inscrivant dans un projet ouvert à l'ensemble de la population.
- Élargir les aides à l'investissement aux communes urbaines pour la construction (équipements de petits jeux extérieurs et plateaux multisports) et en faire des lieux de mixité filles/garçons.
- Renforcer la coopération avec le Département du Pas-de-Calais en développant des politiques communes : délibération commune pour la politique sportive et/ou pour l'organisation des grandes manifestations sportives dans la région.
- Poursuivre le soutien au sport de proximité et notamment aux 283 associations sportives scolaires et à leurs comités départementaux (UNSS, UGSEL, USEP), aux manifestations sportives en secteur rural ainsi qu'aux Ligues et Comités.
- Encourager l'utilisation du dispositif Pass'sport qui regroupe aujourd'hui 1200 partenaires et permet à de jeunes collégiens de découvrir et pratiquer une activité sportive. 7 878 « chéquiers Pass'Sport » ont été distribués en 2014.
- Des équipes de très haut niveau jouent un véritable rôle d'ambassadeurs du Nord du fait de leurs résultats sportifs et de leur potentiel européen. Nous maintiendrons le soutien aux 12 Clubs identifiés pour leur Excellence Sportive et aux équipes qui comme l'USDK et l'ESBVA ont été identifiés pour défendre la renommée du Nord.

7 TOURISME

Le Nord, terre d'accueil et de fêtes n'est pas une légende et de plus en plus de touristes peuvent en témoigner. Musées, tourisme de mémoire, randonnées et tourisme vert, carnivals et géants, tourisme d'affaires mais aussi grandes expositions ou événements sportifs de premier plan... la liste de nos atouts est longue depuis le littoral jusqu'à l'Avesnois en passant par la capitale des Flandres. En 2015, nous abordons une nouvelle étape avec la création de la Maison du Tourisme en partenariat avec le Comité Régional de Tourisme Nord-Pas de Calais, l'Office de tourisme de Lille, Gîtes de France et un grand nombre de structures touristiques de notre région. Car le tourisme dans le Nord c'est aussi l'attractivité de notre territoire, 24 000 emplois directs et 3 millions de nuitées. ● ● ●



NOS ENGAGEMENTS

- Poursuivre la rénovation engagée au Val Joly pour en faire la porte d'entrée et le pilote de l'attractivité touristique de l'Avesnois.
- Consolider la politique de Renommée du Nord, pour une image renouvelée de notre territoire, en soutenant ceux qui ont vocation à être nos ambassadeurs dans le domaine du Sport et de la Culture.
- Améliorer la coordination des professionnels dans de cadre la Maison Régionale du Tourisme, projet de coordination unique en France, pour continuer à changer l'image du Nord – 24 000 emplois en dépendent.
- Développer la politique d'Office de Tourisme du Futur.

INNOVER ENSEMBLE

Plus que jamais, notre collectivité doit affirmer sa modernité. En première ligne face à la crise économique et devant la nécessité d'agir pour les Nordistes dans un contexte financier largement contraint, le département n'a pas eu d'autre choix que celui de l'audace et de l'innovation, tout en faisant preuve d'exemplarité et de sens des responsabilités puisque l'exercice se doit de respecter l'équilibre budgétaire.

1 DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET CITOYENNETÉ

Le Département est déjà fortement engagé sur le terrain de la démocratie participative. La crise économique qui frappe durablement les Etats de l'Union Européenne fait peser le doute sur l'efficacité, voire même la légitimité de l'action politique. La difficulté à régler les problèmes posés par la crise, l'accroissement des inégalités, éloigne les citoyens de l'action politique, favorise l'abstention et la radicalisation des points de vue. Cette situation appelle un renouvellement des formes d'expression démocratique, dans lesquelles les citoyens sont davantage associés à la construction de l'action publique et à son contrôle.

La démocratie participative peut être un acteur de ce renouvellement en rapprochant les citoyens de la décision politique, en proposant des formes d'expression qui associent étroitement les citoyens à la délibération et au contrôle de l'action publique.

Dés 2011, la Majorité départementale a proposé la mise en œuvre d'une démarche de démocratie participative avec pour objectif d'associer les citoyens à l'élaboration des politiques de la collectivité. Elle s'est aussi efforcée de rendre compte en toute clarté des actions menées et de leurs résultats. Un bilan de mi-mandat a été effectué, au cours de six rencontres territorialisées. Chaque année, l'assemblée départementale, au cours du Débat d'Orientation Politique, a pu délibérer sur les engagements réalisés et ceux à conduire. Il s'agit à l'avenir d'approfondir cette démarche de démocratie participative ; la majorité départementale s'y engage.

C'est pour que la démocratie soit vivante et son fonctionnement partagé et compris de tous que nous serons attentifs à :

NOS ENGAGEMENTS

- Conforter la dynamique des Ateliers Citoyens Départementaux qui permettent chaque année de co-construire une grande politique publique avec les Nordistes. En 2015, le thème retenu est la Promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations.
- Généraliser les Conseils Cantonaux de Concertation en les dotant de véritables moyens de fonctionnement et d'un budget participatif permettant de soutenir les projets associatifs. Une réunion annuelle de l'ensemble des Conseillers cantonaux sera mise en place afin qu'ils puissent bénéficier d'un meilleur accompagnement et d'une formation leur permettant d'appréhender les politiques menées à l'échelle départementale.
- Instituer une saisine automatique des Conseils Cantonaux de Concertation pour les projets structurants intéressant le canton tels que les routes ou les collèges. ●●●



- Expérimenter le droit d'interpellation populaire qui permettra aux Nordistes d'interpeller le Conseil départemental sur un sujet qui les préoccupe et de voir figurer ce sujet à l'ordre du jour d'une session de l'Assemblée départementale si un certain seuil de signature est atteint. Les demandes d'interpellation seront déposées sur le site internet du Département et mises en ligne pour une durée d'un an. Toutes les personnes majeures et habitant le département auront la possibilité de la signer.
- Faire du site jeparticipe.lenord.fr un forum virtuel global permettant l'expression des citoyens sur les politiques du Département et bénéficiant d'une véritable animation.
- Développer un réseau de référents pour renforcer la culture de la participation dans la construction des politiques publiques. La démocratie participative sera inscrite dans le plan de formation de la collectivité.

2 ÉVALUATION DES POLITIQUES ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

La question de la relation à l'utilisateur est au cœur de nos préoccupations. Aussi, nous voulons réaffirmer le rôle de la collectivité départementale au service de la population et du développement des territoires, ainsi que notre volonté d'agir pour une amélioration continue de la qualité du service public.

Cette ambition sera mise en œuvre en développant des outils et des démarches au service de l'efficacité et de la performance des actions. Dans ces conditions, le contrôle, l'évaluation et l'amélioration de la qualité du service public rendu par le Département seront au centre de nos préoccupations pour que chaque euro dépensé soit un euro utile.

L'amélioration de la qualité des services rendus est un enjeu déterminant de l'action de l'administration départementale, qui a pour souci d'être une administration dynamique évoluant en fonction des besoins des usagers du service public départemental.

Notre volonté est de mener les projets structurants de ce mandat dans un souci d'amélioration globale du service public départemental grâce à une administration à la fois au service des politiques publiques, modernisée dans ses pratiques et ses moyens, et encore plus proche des citoyens.

NOS ENGAGEMENTS

- Réaffirmer l'importance de la territorialisation et de la présence des agents au plus proche des populations. Plus de 73 % de l'effectif travaille dans des lieux déconcentrés, ce chiffre atteint 80 % en prenant en compte les assistants familiaux. Fort de ce maillage territorial, le Département du Nord saura mener des politiques innovantes et ambitieuses en mobilisant des ressources internes pour des montants maîtrisés.
- Poursuivre la démarche globale de suivi et de pilotage des organismes associés : l'EPDSAE, la MDPH, le Syndicat Mixte du Val Joly, le SDIS, Partenord Habitat, le Réseau des Ruches d'entreprises, l'ATD, le CAUE et le CDT.
- Généraliser l'e-administration et l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) afin d'établir de nouveaux modes d'intervention qui simplifient les démarches de tous (gestion de la relation à l'utilisateur, dématérialisation des procédures, portail citoyen...).
- Soutenir les initiatives de mutualisation permettant de maintenir des services publics dans les territoires ruraux.

3 DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Depuis 2011, la majorité départementale, en lien avec les communes et les intercommunalités, a construit une politique ambitieuse d'aménagement et de développement de chacun des territoires qui composent notre département, en concluant avec leurs représentants des contrats de territoire.

Ces contrats ont été conclus à l'issue d'une large concertation avec les communes et intercommunalités. Ils ont permis d'élaborer un ambitieux projet partagé de développement pour chaque territoire et de mobiliser les ressources sur les équipements et services jugés prioritaires par les parties signataires.

Cette politique de progrès et d'innovation, qui permet à nos villages et à nos villes de se doter d'équipements sociaux, culturels ou sportifs, est aussi une politique de solidarité et d'équité. Redistribuer les ressources, afin de permettre un développement équilibré de chaque bassin de vie, c'est la volonté de la majorité départementale.

La politique de soutien à l'investissement voulu par la majorité départementale est aussi une contribution importante à l'emploi des Nordistes. C'est la raison pour laquelle, quelles que soient les contraintes financières liées à la crise économique, nous avons maintenu un haut niveau d'investissement et honoré nos engagements envers les communes et intercommunalités.

Cette politique de développement par le soutien à l'investissement sera poursuivie et amplifiée, en introduisant dans les contrats de territoire d'autres actions comme le soutien aux acteurs culturels, l'accompagnement vers l'emploi des allocataires du RSA, l'accompagnement des personnes dépendantes. C'est progressivement l'ensemble des politiques de solidarité et du vivre ensemble qui doivent être mobilisées dans ce cadre.

NOS ENGAGEMENTS

- Développer le rôle du Département en matière de solidarité territoriale, depuis la phase du conseil jusqu'à la réalisation des projets. Être un partenaire privilégié des collectivités et des Fédérations (ex. de l'URIOPSS) qui ont un besoin d'ingénierie et d'aide au montage
- Poursuivre la politique d'accompagnement des communes pour l'aménagement des espaces publics et l'amélioration du cadre de vie par des subventions sur les projets qu'elles considèrent comme prioritaires dans le cadre des Contrats de Développement et d'Aménagement Durable des Territoires.
- Développer une nouvelle génération de Contrats de Développement et d'Aménagement Durable des Territoires qui intègre désormais les préoccupations sociales et les politiques d'accompagnement dites « soft ».
- En lien avec les Contrats de territoire, contribuer au développement social avec les communes et les intercommunalités, en particulier dans les sites prioritaires de la politique de la ville. de projets.

4 NOUVELLE GOUVERNANCE

Depuis 2011, la majorité départementale a clairement fait le choix d'un Département ouvert à ses partenaires, Région, intercommunalités et a construit une relation renouvelée avec son voisin, le Pas-de-Calais. La signature des Contrats de territoires s'inscrit pleinement dans cette orientation.





Les deux départements, Nord et Pas de Calais ont créé la Convention 59/62 afin d'échanger sur leurs politiques respectives, rechercher la mutualisation de leurs moyens lorsque c'est utile et construire des réponses communes aux besoins de leurs habitants. Un dialogue régulier et confiant avec la Région, auquel le Département du Pas de Calais s'est associé, a permis de définir des orientations et des objectifs communs et de contribuer ainsi à la réussite de grands projets structurants, tels le Canal Seine Nord Europe ou le développement futur du site de la BA 103 Cambrai-Epinoy.

Le Département du Nord a ainsi créé les bases d'une contribution active à la nouvelle étape de l'organisation territoriale de la République. La création de la grande Région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, celle de la Métropole Européenne de Lille, l'émergence de pôles métropolitains, créent les conditions d'une nouvelle donne territoriale ; le Département du Nord sera un acteur majeur de cette nouvelle page de la décentralisation.

La création du nouvel espace régional s'accompagnera d'une redistribution des rôles entre les différentes collectivités et nécessitera l'élaboration de coopérations renouvelées.

Dans cet espace élargi, le rôle du Département est essentiel pour permettre à chaque territoire d'être partie prenante du projet de développement régional que les forces de gauche proposeront aux électeurs en décembre prochain. L'émergence de collectivités urbaines importantes et d'une grande Région, nécessite qu'une attention particulière soit portée aux territoires intermédiaires, ruraux et périurbains, menacés de relégation par la crise de notre modèle économique et social. Ce sera demain le rôle du Département.

Dans cette nouvelle coopération avec ses partenaires, le Département proposera une répartition des compétences et une mutualisation des moyens pour rendre l'action publique plus efficiente.

L'accès aux services publics de proximité, la complémentarité des politiques de solidarité et de développement économique, des investissements créateurs d'emplois, un mode de développement respectueux de notre environnement, telles seront les orientations que nous soutiendrons dans les relations avec nos partenaires.

NOS ENGAGEMENTS

- ✔ Engager de nouvelles pistes de coopération avec les communes et les intercommunalités pour adopter des Chartes Environnementales.
- ✔ Ces partenariats élargis doivent nous permettre d'optimiser les investissements publics et d'accroître les économies d'échelles tout en améliorant toujours la qualité des services publics et les services rendus aux Nordistes dans leur vie quotidienne.
- ✔ Renforcer la coopération avec le Département du Pas-de-Calais entreprise sous la forme de la Convention 59/62 en développant des politiques communes et mutualisant nos moyens de fonctionnement.
- ✔ Renforcer la relation entre les Exécutifs Départementaux, Régional et Métropolitain pour forger des dynamiques de territoires capables de peser à l'échelle nationale.
- ✔ Élaborer avec la Métropole et la Région un schéma des services publics assurant la complémentarité des interventions des différentes collectivités et évitant les doublons.

NOTES

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES 22 ET 29 MARS 2015

Projet de la
Majorité Départementale
« 2015-2021 »